



Entrée en fonction du nouveau collège des commissaires européens



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Suite au vote de confirmation du Parlement européen, le collège des commissaires a pris ses fonctions le 1er décembre, pour un mandat de cinq ans.

Avec 370 voix sur 720, le Parlement européen a approuvé le 27 novembre la nomination du collège des commissaires, composé de vingt-sept membres, soit un par Etat membre. Ce collège est présidé par Ursula von der Leyen, dont la reconduction à la tête de la Commission européenne avait été validée dès juillet par les parlementaires européens.

Le collège des commissaires

La direction politique de la Commission européenne fonctionne selon le principe de la collégialité : les décisions sont prises collectivement par l'ensemble des commissaires, et non par chaque commissaire individuellement. Chacun des 27 commissaires a le même poids dans le processus décisionnel et ils portent tous une responsabilité égale vis-à-vis des décisions prises.

Les commissaires se réunissent tous les mercredis matin à Bruxelles. L'ordre du jour de chaque réunion, établi par la présidente, est étroitement lié au programme de travail annuel de la Commission. Chaque point de l'ordre du jour est présenté par le commissaire responsable du domaine concerné. Une décision collective est ensuite prise sur chaque point par l'ensemble des commissaires présents.

Les priorités du mandat

Ursula von der Leyen a défini 7 priorités pour le mandat 2024-2029 de la Commission européenne :

- **un nouveau plan pour une prospérité et une compétitivité durables de l'Europe**

Faciliter la vie des entreprises afin de stimuler la croissance économique, soutenir la compétitivité des industries de l'UE et créer des emplois de qualité, développer une économie circulaire et résiliente qui place la recherche et l'innovation au cœur de ses activités et accélère les investissements, remédier aux déficits de compétences et de main-d'œuvre et ouvrir la voie à l'innovation dans le domaine des technologies numériques

- **une ère nouvelle pour la défense et la sécurité européennes**

Garantir un niveau de sécurité et de protection plus élevé aux citoyens européens en construisant une Union européenne de la défense, en s'attaquant à toutes les menaces en ligne et hors ligne et en se préparant à réagir aux crises. Renforcer les frontières communes et gérer les migrations de manière équitable et ferme

- **soutenir les personnes et renforcer nos sociétés et notre modèle social**

Maintenir et améliorer la qualité de vie dont nous jouissons aujourd'hui en Europe en promouvant l'équité sociale dans l'économie moderne, en renforçant la solidarité entre les citoyens grâce à la réunification des sociétés et au soutien des jeunes, et en garantissant l'égalité des chances pour tous

- **préserver la qualité de vie des Européens: sécurité alimentaire, eau et nature**

Mettre en place un système agricole et alimentaire compétitif et résilient et protéger la biodiversité afin de soutenir nos agriculteurs et de préserver notre alimentation saine. S'adapter et se préparer aux changements climatiques pour être prêts et aider les personnes touchées

- **protéger la démocratie, défendre les valeurs européennes**

Protéger et défendre la démocratie et accroître la résilience et la préparation de la société, renforcer l'état de droit pour favoriser l'équité et le bon fonctionnement de la société et défendre l'engagement et la participation des citoyens à la vie publique

- **l'Europe dans le monde**

Œuvrer à l'élargissement de l'UE afin d'accroître son influence sur la scène mondiale, mettre l'accent sur son voisinage élargi pour promouvoir la paix, les partenariats et la stabilité économique; poursuivre une nouvelle politique

économique étrangère et réformer le système international afin de s'assurer qu'il reste adapté au monde d'aujourd'hui

- **atteindre les objectifs ensemble et préparer l'Union européenne pour l'avenir**

Élaborer un budget de l'UE plus simple et plus efficace pour fournir les fonds là où ils comptent le plus; mettre en œuvre des réformes visant à garantir le bon fonctionnement d'une Union élargie.

Sa direction politique étant désormais renouvelée, les premières propositions de la Commission européenne devraient être publiées dans les prochaines semaines. Sont ainsi attendus très prochainement :

1. le pacte pour une industrie propre (publication attendue pour le 26 février), dont la préparation est coordonnée par Stéphane Séjourné, vice-président exécutif en charge de la prospérité et de la stratégie industrielle ;
2. une législation dite « omnibus » (publication également attendue pour le 26 février) permettant d'alléger les exigences administratives pesant sur les entreprises ;
3. une vision européenne pour l'agriculture et l'alimentation (publication attendue pour le 19 février), préparée par le commissaire en charge de l'agriculture et de l'alimentation, le Luxembourgeois Christophe Hansen, qui est placé sous l'autorité du vice-président exécutif Raffaele Fitto, en charge de la cohésion et des réformes.